

PMA : pour Mgr d'Ornellas, le risque c'est la division

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 28 juin 2017



Dans une tribune au « Monde », Mgr **Pierre d'Ornellas** [s'inquiète](#) :

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) reconnaît que les techniques biomédicales relatives à la procréation ont de « *nouveaux usages* » qui « *contribuent à élaborer* » de « *nouveaux cadres familiaux* ». Et il constate : « *Parce qu'ils touchent chacun dans ses valeurs et dans son rapport aux questions de l'origine, de la différence des sexes et de celles des générations, les débats que ces thèmes suscitent sont rapidement passionnés.* »

Face à ces inévitables passions, il est urgent de poursuivre l'apaisement de la France et de susciter une nouvelle confiance mutuelle malgré des désaccords. Il serait regrettable pour tout le monde que le président de la République et le gouvernement prennent rapidement des décisions qui entraînent la division en réveillant les passions. Le CCNE ne donne qu'un avis qui, sans obliger, invite à une réflexion plus approfondie et davantage partagée. Donnons-nous le temps de la réflexion et du débat !

Conscient de ces passions, le CCNE prend le temps d'évaluer les « *disjonctions* » qu'opèrent ces technologies. Il appelle « *disjonctions* » la fragmentation en phases

séparées du processus qui unit procréation et filiation. Il les nomme : séparations entre sexualité et procréation, procréation et gestation, patrimoine génétique et filiation, la personne et ses gamètes qui ne sont pas des éléments du corps comme les autres puisqu'ils sont porteurs d'une potentialité à faire éclore une nouvelle vie humaine. Qui prétendrait que ces « *disjonctions* » n'appellent pas une réflexion de fond ?

Une première question apparaît : que devient la médecine ? A-t-elle vocation à remédier à une pathologie médicalement constatée, et à rechercher si possible comment la guérir effectivement, en accompagnant dans tous les cas les personnes ? Ou bien la médecine a-t-elle vocation à répondre à toute demande sociétale ?